

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Livre : réédition de "Le village structure et tradition" et hommage à Adrien Nguema Ondo

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

ADRIEN Nguemah Ondo. C'est l'un des rares auteurs gabonais dont les écrits figurent dans l'ouvrage de lecture "L'école africaine" (CE2). Les élèves des années 80 se rappellent assurément "Le Nku'u ou Nkul" ainsi que "Le procès d'Omveck" qu'on y lit. L'homme est décédé en octobre 2000. Il y a 23 ans !

Pour lui rendre hommage et pas que, sa famille, notamment Yengoui Meye Nguemah, un de ses fils, promoteur de Mengane Éditions, a décidé de rééditer un de ses chefs-d'œuvre : "Le village structure et tradition". Il a présenté ce travail, samedi dernier au siège de la salle portant le nom de l'illustre disparu à Akébé, dans le 3e arrondissement de Libreville. Et pour comprendre la portée de ce travail et mieux appréhender l'œuvre, son auteur et ses écrits, il est revenu

au Pr Héméry-Hervais Sima Eyi, maître de conférences, d'édifier le public, lui qui a également écrit la préface de cette réédition.

Le Pr Sima Eyi rappelle ainsi que "Le village structure et tradition" est la réponse que donne Adrien Nguemah Ondo à Pierre Lataste, coopérant français qui demandait à l'auteur de l'aider à mieux connaître son milieu. L'œuvre est donc une balade au cœur d'un village africain, notamment fang. On y découvre la structure du village construit en amont des rivières, l'occupation géographique de l'espace. Et puis, il y a cette tradition où les étapes d'initiation du jeune homme pour en faire un adulte accompli sont détaillées, sans trop en faire non plus.

"Il garde une part de mystère. Il refuse de dire ce qu'il ne faut pas à l'étranger, à l'homme qui n'est pas de chez nous", préface Sima Eyi. Pour qui cette réédition (la première édition date de 1983 aux éditions "La pensée universelle") répond au but d'assurer la



Présentation de la réédition de «Le village structure et tradition».

diffusion la plus large possible d'un des héritages de l'homme de culture, Adrien Nguemah Ondo. "Le village structure et tradition" est disponible dans le réseau de distribution de Multipress.

Données personnelles : Canal + Gabon sous la menace d'une sanction pécuniaire ?



La protection des données personnelles a focalisé les discussions avec Canal+ Gabon et la Spin au siège de l'APDPVP.

Rudy HOUMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

DÉNONCER les pratiques mises en place par l'employeur. C'est l'objet de la plainte du syndicat de Canal + du côté de l'Autorité pour la protection des données à caractère personnel et de la vie privée (APDPVP). Pour faire la lumière sur ce qui, d'après les textes, est condamné par la loi, Joël Dominique Ledaga, patron de l'APDPVP, a reçu le syndicat de Canal + Gabon et les responsables de cette entreprise. Selon le syndicat, "chaque matin, il est demandé aux équipes commerciales de procéder à des brief morning vidéo. C'est-à-dire leurs

images (audio et vidéo) à partager dans un groupe WhatsApp dénommé "Team remontada" pour le suivi de leur travail, comme si habituellement il ne le faisait pas. C'est une pratique mise en place depuis le mois de février qui auparavant se faisait par écrit. Aujourd'hui nous sommes là pour la dénoncer, car il en va de l'image des employés", a expliqué Joana Nyanguï Eboue, secrétaire générale du syndicat de Canal + Gabon. Cette exigence de la direction a d'ailleurs été contestée par le personnel de ladite entreprise qui "attend que la pratique soit abolie et qu'il y ait une autre prise en compte. Qu'on nous demande de le faire d'une autre manière vu qu'avant ça se faisait

par écrit et par mail. Les images circulent sur un groupe WhatsApp, et si quelqu'un perd son téléphone, ça va se retrouver sur les réseaux sociaux." Selon le patron de l'APDPVP, cette rencontre avec les deux parties a permis de rappeler que l'employeur Canal + Gabon pourrait écopier de sanctions administratives et pécuniaires en cas de non-respect des dispositions prévues par la loi. En deuxième heure, M. Ledaga, s'est entretenu avec le directeur général de la Société du patrimoine des infrastructures numériques (SPIN) sur les règles liées à la collecte, au stockage des données personnelles en vue de la mise en place d'infrastructures numériques au Gabon.

Le clin d'œil de **lybek**

